



Aix-en-Provence Cathédrale
Saint-Sauveur

Avis de concours

pour le recrutement
d'un(e) organiste titulaire

à la Cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence



La paroisse Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence recrute un(e) organiste titulaire pour les orgues de la Cathédrale Saint-Sauveur.

Le poste est à pourvoir au premier semestre 2018.

A. Description de l'instrument :

Après la Révolution, l'orgue d'Isnard, en mauvais état, est reconstruit à neuf par Alexandre Ducroquet en 1855, puis par Cavaillé-Coll en 1867, restauré par Dunand en 1983. Dernière restauration en 2002.

L'instrument actuel comprend 41 jeux, répartis en 3 claviers de 54 notes et un pédalier de 30 notes.

Composition instrumentale de l'orgue :

I Positif	Gambe 8'	Flûte octaviante 4'
Bourdon 8'	Prestant 4'	Voix céleste 8'
Salicional 8'	Flûte à cheminée 4'	Octavin 2'
Prestant 4'	Quinte 2 2/3'	Trompette 8'
Sesquialtera 2 rangs	Doublette 2'	Basson-Hautbois 8'
Doublette 2'	Fourniture 5 rangs	Voix humaine 8'
Plein-Jeu 4 rangs	Cornet 5 rangs	
Trompette 8'	Bombarde 16'	Pédale
Cromorne 8'	Trompette 8'	Flûte 16'
Clairon 4'	Trompette 8'	Soubasse 16'
Piccolo 1'	Clairon 4'	Flûte 8'
		Flûte 4'
II Grand-Orgue	III Récit expressif	Bombarde 16'
Bourdon 16'	Flûte 8'	Trompette 8'
Montre 8'	Bourdon 8'	Clairon 4'
Flûte 8'	Viole de Gambe 8'	

Autres caractéristiques:

Transmission mécanique
Accouplements : I/II - III/II - III/I
Tirasses : I/P - II/P - III/P
Appel GO
Trémolo
Rossignol hydraulique de trois notes

B. Description du poste :**1. Assurer les services liés au culte :**

L'organiste titulaire a pour mission d'assurer les services dominicaux, les services des obsèques, des mariages, les offices de la nuit et du jour de Noël, les offices de la semaine Sainte, la Veillée Pascale et le Jour de Pâques, l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint, les premières communions, les professions de foi, les confirmations, ou encore les services exceptionnels (célébrations diocésaines, fêtes et manifestations culturelles particulières).

Chaque week-end, trois messes dominicales sont célébrées à la Cathédrale Saint-Sauveur :

- samedi 18h (messe anticipée)
- dimanche 10h30
- dimanche 19h00

Ces trois messes nécessitent la présence d'un organiste.

Il y a environ 90 obsèques par an à la cathédrale et 35 mariages.

2. Une charge à vivre en équipe :

Au service d'une communauté célébrante, l'organiste titulaire sera en concertation avec :

- les ministres ordonnés pour le bon déroulement des célébrations
- les chantres avec lesquels il conviendra des mises en œuvre
- la chorale et les autres instrumentistes qu'il rencontrera le plus régulièrement possible
- les autres organistes de l'équipe dont il s'occupera de gérer le calendrier des interventions. En effet, en cas d'empêchement, l'organiste titulaire pourvoira à son remplacement.

Selon les usages établis à la paroisse Saint-Sauveur, l'organiste titulaire pourra être épaulé dans sa charge par plusieurs organistes déjà présents sur la paroisse, notamment la titulaire actuelle, Madame Chantal de Zeeuw.

De manière générale, l'orgue sera privilégié pour les célébrations. Dans le souci d'une plus grande beauté au service de la liturgie, l'organiste titulaire pourra collaborer avec des chorales de qualité et d'autres instrumentistes en cohérence avec les règles liturgiques.

Le programme des œuvres classiques d'orgue restera au choix de l'organiste en cohérence et adéquation avec les normes liturgiques (temps liturgique, moment de la célébration, assemblées particulières...).

3. Une mission de conservation de l'instrument :

La responsabilité du titulaire inclut la conservation de l'orgue et de la tribune, le titulaire portant une attention particulière à l'instrument.

En concertation avec les propriétaires, l'affectataire et l'organiste titulaire se chargeront de l'entretien et de l'accord de l'orgue en signalant par ailleurs sur un cahier d'entretien destiné au facteur d'orgue toute anomalie de fonctionnement.

Seuls l'organiste titulaire et l'affectataire, après entente mutuelle, sont autorisés à donner accès à l'orgue aux personnes extérieures.

L'organiste titulaire se doit d'être accueillant aux organistes extérieurs et sera attentif à la formation musicale et liturgique des jeunes organistes. Même si une solide connaissance de la liturgie de l'Église est requise au départ, il devra entretenir sa propre formation liturgique en lien avec le curé affectataire.

Si l'organiste titulaire souhaite utiliser l'orgue de la Cathédrale pour des cours particuliers ou pour la formation d'organistes liturgiques, ceci devra se faire selon une convention établie avec le curé affectataire.

Enfin, en concertation avec les associations, les pouvoirs publics et l'affectataire, l'organiste titulaire portera attention à l'organisation des concerts et au rayonnement de l'instrument.

4. Compétences musicales et liturgiques requises :

L'organiste titulaire doit :

- Avoir une bonne connaissance de la liturgie
- Savoir accompagner une assemblée, les polyphonies chorales ou les solistes vocaux et éventuellement instrumentaux
- Savoir transposer une partition
- Avoir de solides compétences d'harmonisation et d'improvisation
- Savoir accompagner le chant grégorien
- Choisir les œuvres en cohérence avec le temps liturgique
- Avoir des compétences relationnelles et d'organisation. L'organiste titulaire entre dans une collaboration avec tous les acteurs de la liturgie paroissiale. Placé sous l'autorité du curé de la paroisse, en collaboration avec ses vicaires, il sera doué d'une facilité de contact, d'un esprit de dialogue et de collaboration et d'une grande souplesse pour faire face à toutes les situations exceptionnelles qu'impose la vie liturgique d'une paroisse.

5. Contrat et salaire :

- L'organiste titulaire recevra un salaire mensuel du syndicat ecclésiastique pour le compte de la paroisse Saint Sauveur qui sera alors son employeur.
- Un contrat à durée indéterminée à temps partiel sans cachet de 326 heures annuelles, soient 27,17 heures mensuelles, dans lequel sera fait mention des charges relatives à cette fonction sera établi entre les deux parties. La rémunération sera de 59,04 € brut/heure.
- Une période d'essai de deux mois est prévue à la signature du contrat.
- Une proximité de résidence est vivement encouragée.

C. Modalités d'inscription

Le dossier :

Un dossier d'inscription pré-imprimé sera adressé par courrier électronique aux candidats qui devront en faire la demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretariatcathedraleaix@hotmail.fr

Les candidats adresseront un courrier de candidature au plus tard le 31 décembre 2017 :

- par voie postale à l'adresse suivante :
*Monsieur le Curé de la paroisse Saint-Sauveur
34, place des Martyrs de la Résistance
13100 Aix-en-Provence.*
- par voie électronique à l'adresse suivante :
secretariatcathedraleaix@hotmail.fr

Le dossier complet de candidature comprendra :

- le dossier d'inscription pré-imprimé complété
- une lettre de motivation, évoquant notamment les connaissances et le goût du candidat pour la liturgie
- la copie des diplômes musicaux
- tout autre document jugé utile

Les candidats seront informés par courrier électronique de la bonne réception de leur dossier. Au plus tard le 15 janvier, après étude des dossiers, le jury retiendra les candidats qui seront invités à participer, dès début février, à une date qui leur sera communiquée, à une sélection comportant les épreuves suivantes :

1. Épreuves d'interprétation

- J.S. Bach : Prélude et fugue en la mineur (BWV 543)
- l'une des pièces suivantes de J.S. Bach, au choix :
 - 3^{ème} mouvement de la 2^{ème} Sonate en trio
 - 3^{ème} mouvement de la 3^{ème} Sonate en trio
 - 1^{er} mouvement de la 6^{ème} Sonate en trio
 - 3^{ème} mouvement de la 6^{ème} Sonate en trio.
 - Choral "Allein Gott in der Höh sei Ehr" (BWV 664)

- un programme libre au choix du candidat.

La durée totale de cette épreuve d'interprétation ne devra pas excéder 40 minutes, intervalles entre les pièces compris. L'ordre du programme sera laissé au choix du candidat.

2. Épreuves d'accompagnement :

- accompagnement d'un chant grégorien chanté par un soliste
- accompagnement de 5 chants d'assemblée en français avec quand c'est bienvenu prélude, interlude et postlude improvisés :
 - Chantons à Dieu ce chant nouveau (Philippe Robert)
 - La Sagesse a dressé une table (André Gouzes, Sylvanès)
 - Ta croix est notre gloire, ô Seigneur Jésus Christ (André Gouzes, Sylvanès)
 - Venez approchons-nous de la table du Christ (l'Emmanuel)
 - Sanctus de la messe de la Trinité (Fr Jean-Baptiste)
- accompagnement d'un psaume communiqué au candidat juste avant l'épreuve d'interprétation, avec mise en loge de 10 minutes (sans instrument) pour préparer cet accompagnement
- une épreuve de déchiffrage

3. Un entretien :

Chaque candidat rencontrera à cette occasion le jury pour un entretien. Outre les qualités artistiques favorables au rayonnement culturel de l'orgue de Saint-Sauveur, cet entretien permettra également de vérifier les motivations et les compétences des candidats quant aux différents temps liturgiques et célébrations, et à leurs connaissances du répertoire musical de l'Église (du chant grégorien au chant d'assemblée).

Le résultat sera annoncé au plus tard le 15 mars 2018.